La Forêt Française compte 17 millions d'hectares de bois, soit l'équivalent d'un tiers de la surface de son territoire. Un patrimoine forestier à 20% public et à 80% privé, qui offre des boisements extrêmement diversifiés à l'origine de sa richesse et de sa biodiversité.

La Dordogne, troisième département forestier de France, compte 418 000 hectares de bois, soit une couverture de 45% de sa superficie, dont seulement 1% relève du domaine public ! La proportion feuillus/résineux était, il y a encore quelques années, de l'ordre de 70/30. Elle se situe aujourd'hui plus près des 60/40 avec une très forte probabilité, au regard de l'actuelle politique forestière et du plan de relance économique de l'État, de la voir à court terme se resserrer, pour à moyen terme s'inverser dangereusement au seul profit des conifères prétendument rentables.

L'association SOS Forêt Dordogne réunit des citoyens, des propriétaires forestiers, des acteurs de la filière bois, des amoureux de la nature soucieux de préserver la forêt et qui veulent, grâce à la mise en commun de toutes les bonnes volontés, décider du destin de cette richesse locale qu'est la forêt périgordine.
Si vous aussi vous voulez agir pour défendre nos forêts, n'hésitez pas à nous contacter :

dordogne@sosforetfrance.org

SOS FORĒT Dordogne
La forêt est notre avenir

Pour plus d'information la page web :
www.sosforetfrance.org

SOS FORĒT Dordogne
La forêt est notre avenir

Pour la sauvegarde de la forêt en Périgord

Pour la sauvegarde de la forêt en Périgord

Nous sommes de plus en plus nombreux à constater la multiplication des coupes rases de nos forêts traditionnelles de feuillus (chênes, châtaigniers, charmes, érables…). Ces coupes déstructurent les sols, modifient les paysages, appauvrissent la biodiversité et fragilisent les écosystèmes face aux incendies, aux attaques d'insectes et au changement climatique.

Sous la pression d'intérêts économiques à court terme (rentabilité maximale, exportations) nos forêts mélangées sont peu à peu rasées et remplacées par des plantations de résineux calibrés pour l'industrie du bois.
Ce n'est plus l'industrie qui s'adapte aux forêts mais les forêts qui doivent s'adapter à l'industrie en fournissant des arbres à croissance rapide calibrés pour les machines.

La succession de canicules, de sécheresses, de tempêtes, les épisodes de pollution de l'eau, de l'air et du sol ainsi que l'extinction de masse de nombreuses espèces nous montre que nous devons agir pour protéger notre forêt de l'avidité de certains industriels.

Il nous est apparu urgent et nécessaire de mobiliser le plus grand nombre pour :

- **Informer les propriétaires sur une gestion durable et économiquement viable de la forêt**
- **Protéger la forêt de certaines pratiques industrielles désastreuses**
- **Influer sur les réglementations locales ou nationales**
- **Initier un groupement d'achat de forêt via un Groupement Forestier Citoyen**
- **Promouvoir la création de zones protégées qui font cruellement défaut aujourd'hui en Dordogne**
- **Faire appliquer la réglementation en matière forestière.**

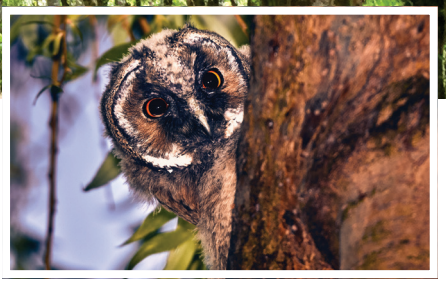

Les enjeux sont immenses

Ils concernent la vie quotidienne de chacun de nous. La forêt est un patrimoine naturel commun qui nous offre des services fondamentaux comme :

- **L'épuration de l'eau,**
- **La préservation de la biodiversité,**
- **L'action contre l'érosion,**
- **La lutte contre le changement climatique grâce au stockage du carbone,**
- **Les bienfaits sur notre santé.**